



CONSTITUTION DU DOSSIER SEJOUR PILOTE TON AVENTURE EN BORD DE MER

Pour confirmer la réservation, retourner le dossier complet

Retourner par courrier :

avant le **25 mars 2022**

Service Jeunesse-Séjours
Mairie d'Antony

Place de l'Hôtel de Ville
92160 ANTONY

OU

déposer :

A l'accueil de l'hôtel de ville dans
l'urne prévue à cet effet

entre le **14 et le 25 mars 2022**

(pour les cas particuliers, n'hésitez
pas à solliciter un rendez-vous du
lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30)

Le dossier doit comporter :



- Le dossier sanitaire dûment rempli et signé,
- Les photocopies des pages de vaccinations du carnet de santé,
- La décharge parentale complétée et signée,
- La charte d'adhésion complétée et signée,
- Attestation sur l'honneur cochée et signée,
- Le coupon dûment rempli mentionnant votre choix pour les modalités de règlement**



Une réunion de présentation, en complément de la fiche séjour, aura lieu en visio-conférence le **mercredi 6 AVRIL 2022**.

Une deuxième réunion obligatoire en présentiel est à prévoir pour les + 14 ans. Le lien, le lieu et l'horaire vous seront communiqués prochainement par mail ainsi que la convocation de départ-retour.

MODALITES D'ANNULATION

Si vous devez annuler cette inscription, téléphonez **obligatoirement**, le plus rapidement possible, au Service Jeunesse-Séjours :
01 40 96 71 83 ou 73 49

* **Jusqu'au le 25 mars 2022 (inclus) : Annulation sans frais**

* **A partir du 26 mars 2022 : Tout dossier annulé ou laissé sans suite sera facturé 40 €**

En cas de non présentation de l'enfant le jour du départ :

100% du montant du séjour sera dû et facturé

AUTORISATIONS PARENTALES

Je soussigné(e)

Responsable du mineur

- autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

- en cas de divorce ou d'autorité parentale partagée, certifie avoir informé le père ou la mère du départ en séjour de l'enfant.

- accepte que soient éventuellement diffusées sur le site de la ville d'Antony, les photos prises durant le séjour.

- accepte de recevoir via SMS des informations complémentaires (rappels de réunions, arrivée du séjour..) sur le N° de portable

Fait à Antony, le

Signature

ANTECEDENTS SANITAIRES

Ce dossier sanitaire est strictement confidentiel et permet de recueillir des informations utiles pour le séjour du mineur (Arrêté du 20 février 2003 - Art L.227-4 du code de l'action sociale et des familles). Ce dossier remplace le carnet de santé et vous sera rendu à la fin du séjour.

VACCINATIONS : Fournir une copie des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations
Si le mineur n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication

POUR LES +12 ANS : PASS SANITAIRE OUI NON

MALADIES INFANTILES : (cocher les cases correspondantes)

| | | | |
|------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Varicelle | <input type="checkbox"/> Angines | <input type="checkbox"/> Otites | <input type="checkbox"/> Scarlatine |
| <input type="checkbox"/> Asthme | <input type="checkbox"/> Appendicite | <input type="checkbox"/> Rhumatisme | <input type="checkbox"/> Coqueluche |
| <input type="checkbox"/> Rubéole | <input type="checkbox"/> Oreillons | <input type="checkbox"/> Rougeole | |

INTERVENTIONS CHIRURGICALES :

.....

.....

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX :

Problème de santé particulier qui nécessite la transmission d'informations médicales et des précautions à prendre : oui non
Si oui, le(s)quel(s) ?

.....

.....

.....

.....

RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS :

Indiquer si port de lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire, d'appareils auditifs, problèmes de comportements du mineur, difficultés de sommeil, difficultés d'appétit, etc..*

.....

.....

.....

RÉGIME ALIMENTAIRE PARTICULIER :

oui non

Si oui, lequel?

TRAITEMENT MEDICAL EN COURS :

oui non

Si oui, lequel?

Afin que ce traitement soit poursuivi durant le séjour il est OBLIGATOIRE de mettre l'ordonnance et les médicaments dans la valise

ALLERGIES :

Allergies médicamenteuses : à quels types de produit :

Allergies alimentaires : à quels types d'aliments (hors aversion) :

Autres (animaux, plantes, pollen) :

.....

**joindre obligatoirement le PAI, PAIP
ou un certificat médical avec le protocole d'intervention**

Merci de nous communiquer au dos toutes autres informations que vous jugerez utiles pour le bien être de votre enfant.



TROUSSEAU PRINTEMPS MER



INSTRUCTIONS

- ◆ Choisir de préférence des vêtements que l'enfant pourra user sans contrainte et faciles à laver.
- ◆ Tous les vêtements et accessoires doivent être marqués au nom de l'enfant
- ◆ Prévoir une étiquette apparente sur le bagage indiquant le nom et l'adresse de l'enfant ainsi que le nom du centre de vacances.
- ◆ Ne pas oublier de mettre la liste du trousseau à l'intérieur du bagage.
- ◆ Argent de poche : si vous souhaitez en donner, le mettre obligatoirement dans une enveloppe, dans la valise.
- ◆ Tous objets de valeur : lecteur mp3, consoles de jeux, appareils photos numérique, téléphone portable, bijoux etc... sont très fortement déconseillés et restent sous votre entière responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration.
- ◆ Si traitement médical en cours : mettre les médicaments et l'ordonnance dans un sac marqué au nom de l'enfant dans la valise.

| Quantité dans le bagage | | |
|-------------------------|-----------|--|
| Au départ | Au retour | |
| | |  |
| | | Linge de Corps |
| | | 5 tee-shirts |
| | | 5 slips ou culottes |
| | | 5 paires de chaussettes |
| | | 2 pyjamas |
| | | Vêtements |
| | | 2 pantalons + 2 shorts (ou bermudas) |
| | | 2 joggings |
| | | 2 pulls chauds type polaire |
| | | 2 tee-shirts manches longues |
| | | 2 sweats |
| | | 1 anorak |
| | | 1 casquette / 1 bonnet |
| | | 1 tenue pour la boum |
| | | 1 maillot de bain |
| | | Chaussures |
| | | 1 paire de chaussons |
| | | 1 paire de tennis ou baskets multi activités |
| | | 1 paire de bottes en caoutchouc |
| | | 1 paire de chaussures usagées pour les activités nautiques |

| Quantité dans le bagage | | |
|-------------------------|-----------|--|
| Au départ | Au retour | |
| | |  |
| | | Nécessaire de toilette |
| | | 2 grandes serviettes de toilette + 1 pour l'activité nautique + 2 gants |
| | | 1 dentifrice + 1 brosse à dent + 1 gobelet |
| | | 1 peigne et / ou 1 brosse à cheveux |
| | | 1 gel de douche + 1 shampoing biodégradable (écolabel) |
| | | 1 charlotte (facultative) |
| | | Divers |
| | | Le doudou |
| | | 1 crème solaire de protection écolabel (pas d'objet en verre) |
| | | 1 petit sac à dos + 1 gourde |
| | | 1 sac à linge sale |
| | | Lunettes de soleil (facultatif) |
| | | 1 Enveloppe timbrée (facultatif) |
| | | Mouchoirs en papier |
| | | 1 boîte de masque par enfant |
| | | <i>Noter ci-dessous les vêtements (ou autres) que l'enfant porte sur lui au moment du départ :</i> |
| | | |
| | | |

DECHARGE PARENTALE + 12 ans

| | |
|---------------------------|------------------|
| Nom de l'enfant | ☞ |
| Prénom de l'enfant | ☞ |
| Lieu du séjour | ☞ KERJOUANNO |
| Période | ☞ PRINTEMPS 2022 |

Je soussigné(e) certifie être présent(e) lors du retour de centre de vacances de mon enfant aux jours et heures fixés par le service Jeunesse.

En cas d'absence de ma part, je décharge la ville d'Antony de toute responsabilité.

Signature des parents ou du
Responsable légal



Dans le cas où le comportement de mon enfant s'avérerait incompatible avec la vie en collectivité, je m'engage à :

- accepter son rapatriement* aux conditions édictées par le Service-Jeunesse.
- régler à la Ville les frais engagés dans le cas où je serai dans l'impossibilité de me déplacer,
- rembourser à la Ville les dégradations commises volontairement par mon enfant durant le séjour.

Signature des parents ou du
Responsable légal



CONCERNE UNIQUEMENT LES JEUNES DE PLUS DE 14 ANS

Je soussigné(e) autorise mon enfant à rejoindre seul notre domicile au retour de son centre de vacances et de ce fait, décharge la ville d'Antony de toutes responsabilités. (Si vous ne le souhaitez pas, ne pas signer ce chapitre)

Signature des parents ou du
Responsable légal



* *Projet éducatif mis à disposition sur le site Internet de la Ville d'Antony*



CHARTRE D'ADHESION AUX CENTRES DE VACANCES ORGANISES PAR LE SERVICE JEUNESSE-SEJOURS DE LA VILLE D'ANTONY

Afin de garantir le bon déroulement du séjour, la sécurité, et l'épanouissement de chacun, nous vous demandons de lire attentivement et de signer la charte suivante.

La signature du participant ainsi que du (des) parents ou responsable(s) légal(aux) atteste que vous êtes en accord avec les droits et devoirs énoncés ci-dessous.

MES DROITS

- de m'exprimer et d'être écouté(e)
- être acteur de mon séjour, c'est-à-dire de participer aux décisions sur l'organisation du séjour, de m'impliquer dans les démarches, de faire des propositions...
- d'être respecté(e), sur ce que je suis, sur mes habitudes de vie, sur mes croyances, dans mes choix...
- d'avoir des moments pour moi, pour me reposer, pour m'isoler si j'ai besoin de réfléchir ou de me retrouver seul (e)
- de participer si j'en ai envie aux activités sans entraver l'organisation du groupe
- d'accéder aux pratiques sportives ou culturelles, pour mon bien être ou mon épanouissement
- de découvrir un nouvel environnement naturel et culturel
- d'une garantie à la confidentialité (respect de la vie privée, confiance à l'adulte)

MES DEVOIRS

- d'écouter les autres membres du groupe
- d'être responsable de mes effets personnels et de respecter le matériel collectif confié
- de participer aux tâches de la vie collective (rangement, vaisselle, transport du matériel, cuisine, course...)
- de respecter les autres membres du groupe, leurs habitudes de vie, leurs croyances, leurs choix...
- d'avoir une attitude laïque et aucune attitude discriminante
- de respecter les lieux d'hébergement et le sommeil des autres
- de respecter les règles de vie collective et de sécurité
- d'utiliser mon téléphone portable uniquement sur les moments décidés avec l'équipe et de ne pas en détourner son usage à des fins de violence envers autrui (atteinte à la dignité et à la réputation : harcèlement, vidéo non autorisée, insulte sur internet etc).
- de ne recourir à aucune maltraitance ou violence qu'elle soit physique, morale, psychologique ou en réunion
- de ne pas consommer ni détenir de l'alcool, tout produit stupéfiant ou de substitution
- de respecter l'interdiction de fumer durant toute la participation au séjour.
- de respecter la loi française et celle du pays d'accueil
- de respecter l'environnement naturel et culturel et d'opter pour une attitude « éco-citoyenne »

Je m'engage à n'effectuer aucune modification de mon aspect physique (type tatouage, piercing, coupe de cheveux...) durant le séjour.

En cas de non-respect de la charte, des règles de vie du centre ou de la loi, un rapatriement sera rapidement effectué à la charge du (des) parent(s) ou responsable(s) légal (aux).

Nom et prénom de l'inscrit :

Fait à Antony, le

Signatures précédées de la mention « lu et approuvé »

Le jeune

Le responsable légal



ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE NON CONTRE INDICATION MEDICALE ET SPORTIVE

Conformément aux dispositions des articles L. 231-2 et suivants du Code du Sport,
la production d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive n'est pas obligatoire mais est
cependant vivement conseillée afin de garantir l'état de santé de mon enfant.

Je fournis pour ce séjour, un certificat médical de non contre-indication à la pratique d'activités sportives
(- 1 an à la date du départ).

Je ne souhaite pas produire de certificat médical, la décision reste sous mon entière responsabilité.

Je soussigné(e) M/Mme _____

en ma qualité de représentant légal de _____

Atteste sur l'honneur que mon enfant ne présente aucune contre-indication médicale et physique à la pratique des
activités nautiques et aquatiques y compris les autres activités sportives proposées pendant le séjour.

Je m'engage à :

renseigner le dossier sanitaire le plus précisément possible ;

signaler toute information médicale pouvant remettre en question :

- la pratique de l'activité sportive durant le séjour ;

- l'accueil du mineur en collectivité ;

n'avoir pas connaissance que mon enfant ait été en *contact étroit avec un cas confirmé de la covid-19.

informer le service Jeunesse si mon enfant présente 48h avant le départ, les symptômes suivants : - de la fièvre
ou des frissons - une toux ou une augmentation de sa toux habituelle - une fatigue inhabituelle - un essoufflement
inhabituel quand il parle ou qu'il fait un petit effort - des douleurs musculaires et/ou des courbatures inhabituelles -
des maux de tête inexpliqués - une perte de goût ou d'odorat - des diarrhées inhabituelles ou tout autre signe
évocateur de la covid-19.

prendre sa température avant le départ. En cas de symptômes ou de fièvre (38,0°C), l'enfant ne pourra pas
prendre part au séjour.

en cas d'évolution du protocole sanitaire, communiquer un complément d'information médicale à la demande du
service jeunesse.

Date / /

Signature du représentant légal
Précédée de la mention « certifiée pour faire valoir »

**Un contact étroit est une personne qui a partagé le même lieu de vie (par exemple : famille, même chambre) que
le cas confirmé ou a eu un contact direct avec lui, en face à face, à moins d'1 mètre du cas et/ou pendant plus de 15
minutes, au moment d'une toux, d'un éternuement ou lors d'une discussion.*

A COMPLETER ET RETOURNER OBLIGATOIREMENT AVEC LE DOSSIER

- NOM ET PRENOM DE L'ENFANT :

Pour rappel, faire calculer auprès de la Régie Centrale le revenu retenu pour appliquer votre taux d'effort. **Attention** sans cette information le séjour vous sera facturé au tarif maximum.

- Sinon considérez-vous être au tarif maximum oui non

- Souhaitez-vous payer : *(cocher la case correspondante)*

| PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE | | | |
|-----------------------------|--------|--------|--------|
| 1 FOIS | 2 FOIS | 3 FOIS | 4 FOIS |
| | | | |

OU

| |
|---|
| AU COMPTANT (carte bleue, chèque, espèces, internet...) |
| |

- Si vous souhaitez payer par prélèvement, retourner dûment remplie le mandat joint, accompagné d'un R.I.B.

⇒ ne joindre aucun règlement au dossier → attendre de recevoir la facture pour effectuer le paiement.

LES BONS CAF 92

Sont à joindre au dossier après les avoir signés.

Sont pris en compte UNIQUEMENT - lorsque le paiement est au **COMPTANT**
- lorsqu'ils sont transmis avant le début du séjour.

En cas de choix par prélèvement automatique, une facture acquittée vous permettra de vous faire rembourser de votre bon caf par l'organisme.